



Vers une meilleure connaissance des utilisateurs des aires sportives parisiennes

L'obtention des Jeux Olympiques de 2024 est le point d'orgue de la politique engagée en faveur du développement du sport par la Ville de Paris, avec pour ambition d'ancrer les pratiques sportives dans le quotidien des habitants.

Ainsi, les élus de la Ville de Paris ont souhaité poursuivre une action publique innovante prenant en compte les évolutions des différentes pratiques sportives. Cette politique ambitieuse ne se fait pas au détriment du mouvement sportif, qui constitue un partenaire incontournable de la Ville.

C'est ainsi que près de 2 000 clubs bénéficient, chaque année, des infrastructures sportives de la Ville, à travers plus de 1,5 million d'heures de créneaux mis à disposition.

Conscients que la non-accessibilité aux différentes aires sportives constitue un frein au développement de la pratique, les élus de Paris ont engagé, en 2016, un plan de simplification pour les associations sportives, avec un volet dédié à l'optimisation des créneaux dans les différentes installations sportives.

La mise en place de ces mesures a donc permis de répondre de manière efficace aux besoins des clubs et des pratiquants. Pour autant, ces différents leviers ne permettent pas de répondre à l'ensemble des demandes, toujours plus nombreuses, et la plupart des aires sportives semblent aujourd'hui saturées.

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville de Paris a donc initié un travail visant à dresser un état des lieux de l'évolution du nombre de créneaux mis à disposition des associations ainsi qu'une analyse des structures et de leurs pratiquants, utilisatrices des différentes aires.

Souhaitant que ce travail éclaire les choix des élus en faveur d'un meilleur accès aux centres sportifs pour les Parisiens, l'analyse, tant quantitative que qualitative, a été déclinée sur l'ensemble des arrondissements de la Ville.

Il s'appuie à la fois sur une lecture des plannings d'une semaine type pour chaque aire sportive (avec un comparatif entre les saisons 2014-2015 et 2017-2018), et sur un recueil qualitatif auprès des associations utilisatrices, visant à mieux identifier les profils de leurs adhérents.



5 précisions méthodologiques pour mieux appréhender les différentes données

1. La base de référence

La base de référence pour l'analyse des créneaux et des volumes d'heures est une extraction du fichier AIRES pour la semaine du 30/09 des années 2014 et 2017.

L'analyse de la densité des aires sportives rapportées à la population, de la typologie d'aires et la comparaison avec des communes de taille équivalente s'appuient sur les données du Recensement des Equipements Sportifs (RES) du Ministère des Sports.

2. Le calcul du volume d'heures

Pour plus de stabilité entre les 2 années de référence (2014 et 2017), le calcul des volumes d'heures hebdomadaires n'intègre que les créneaux périodiques et annuels, excluant, de fait, les créneaux mobilisés par les associations sur les périodes de vacances scolaires. Seul le calcul des heures ouvertes au public tient compte des heures périodiques et ponctuelles.

Le calcul des volumes d'heures est hebdomadaire. La projection en volume d'heures annuelles se base sur le nombre d'heures de créneaux hebdomadaires X 35 semaines.

3. Le retraitement des créneaux

Les créneaux non ouverts à la réservation (travaux, fermeture...) n'ont pas été pris en compte dans la base de données.

4. La lecture des familles et disciplines pour les associations

L'analyse des familles et des disciplines s'appuie sur les éléments déclarés par les associations lors de leur demande des créneaux.

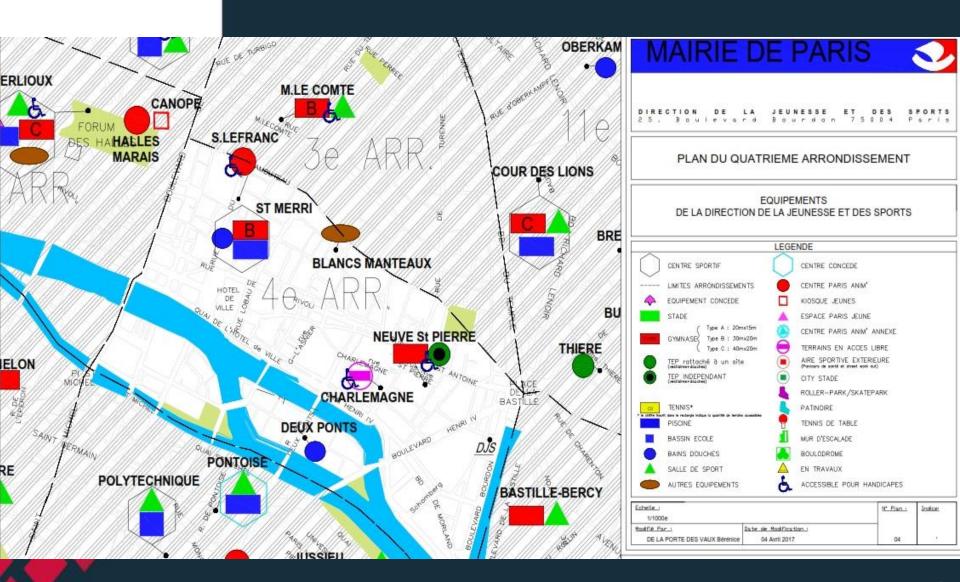
5. L'analyse du profil des pratiquants

La prise en compte du profil des utilisateurs et des logiques de pratique sur les différents créneaux s'appuie sur les éléments déclaratifs des associations dans le cadre d'une enquête menée auprès de l'ensemble des associations utilisatrices.

4^{ème} arrondissement

La place des installations sportives sur l'arrondissement et le volume de créneaux dédiés à la pratique

Cartographie des centres sportifs de l'arrondissement





Un arrondissement qui présente une faible diversité d'aires sportives

Avec une population municipale de 26 796 habitants au 1^{er} janvier 2014 (INSEE), le 4^{ème} arrondissement est l'un des plus petits de la capitale et représente 1,21 % de la population communale (18^{ème} arrondissement en nombre d'habitants).

Avec 55 aires sportives, soit 1,76% de l'offre globale parisienne, il constitue également l'un des arrondissements les moins bien dotés en termes d'infrastructures sportives (17ème arrondissement le plus important).

S'il dispose d'un faible nombre d'aires, le 4^{ème} arrondissement se situe toutefois au-dessus de la moyenne parisienne en volume d'équipements rapporté à la population (20,1 aires sportives pour 10 000 habitants, contre 14 à l'échelle de Paris, soit le 4^{ème} arrondissement de Paris en termes de densité).

De plus, à l'instar des autres arrondissements parisiens, il se caractérise par une sous dotation globale, en comparaison des communes françaises de taille équivalente (entre 27 000 et 28 000 habitants) dont la moyenne se situe aux alentours de 31 aires sportives pour 10 000 habitants.

Les aires sportives de l'arrondissement se démarquent également par leur faible diversité, avec seulement 13 types d'aires différentes recensées (contre 26 en moyenne à l'échelle de Paris). Taux d'aires sportives pour 10 000 habitants et comparaison à l'échelle de Paris et de communes de tailles équivalentes



Source: Recensement des équipements sportifs, Ministère des sports – Traitement Mouvens. 2018

Nombre d'aires sportives différentes sur l'arrondissement



Source: Recensement des équipements sportifs, Ministère des sports – Traitement Mouvens, 2018

Les établissements scolaires sont les principaux bénéficiaires des créneaux mis à disposition dans les aires sportives de l'arrondissement

L'arrondissement comptabilise 413 créneaux qui représentent 933 heures hebdomadaires de réservation régulière des aires sportives en 2017 (soit environ 32 655 heures annuelles, hors vacances scolaires). En 2017, les créneaux sont d'une durée moyenne de 2h15 environ.

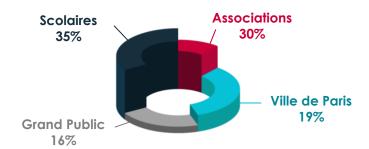
Les aires sportives sont principalement ouvertes à 4 types d'utilisateurs : les associations, les scolaires, le Grand Public et la Ville de Paris.



413 créneaux hebdomadaires réservés en 2017, représentant 933 heures hebdomadaires

L'arrondissement se caractérise par le poids des établissements scolaires dans le volume global d'heures hebdomadaires. Avec environ 20 établissements ou structures scolaires en 2017, les scolaires sont les principaux utilisateurs des créneaux mis à disposition avec 325 heures par semaine (soit 35%). Ils fréquentent prioritairement les gymnases et les piscines.

Répartition des volumes d'heures hebdomadaires de réservation par profil d'utilisateurs en 2017



Au-delà des scolaires, 30% des créneaux (soit 277 heures) sont dédiés aux associations.



Volume de créneaux réguliers réservés en 2014 et 2017 par l'ensemble des utilisateurs des aires sportives 564 413 2014 2017

Une diminution du nombre de créneaux et du nombre d'heures d'utilisation entre 2014 et 2017 liée au Grand Public

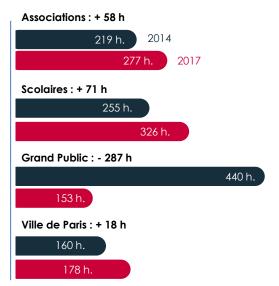
Entre 2014 et 2017, l'arrondissement voit son nombre de créneaux et son volume horaire diminuer de manière significative (-140 heures par semaine). Ces diminutions sont uniquement liées aux créneaux ouverts au Grand Public (-150 créneaux).

Pour le reste, les leviers d'optimisation mis en œuvre par la Ville ont globalement permis d'améliorer la capacité d'accueil de l'arrondissement pour les autres utilisateurs, avec 147 heures d'ouverture supplémentaires observées par semaine pour les associations, établissements scolaires et la Ville de Paris. Cette hausse représente plus de 5 145 heures annuelles ouvertes en plus, hors vacances scolaires (base de 35 semaines).



- 140 heures hebdomadaires entre 2014 et 2017

Evolution du volume d'heures hebdomadaires entre 2014 et 2017 par profil d'utilisateurs



Ce sont surtout les établissements scolaires qui comptabilisent la plus forte hausse de leurs heures hebdomadaires (+ 71 h) entre 2014 et 2017, tandis que les associations enregistrent, sur la même période, une augmentation de 58 heures.

La perte de créneaux dédiés en 2017 au Grand Public représente 287h de moins, réparties entre la piscine Saint-Merri (fermeture pour travaux) et certains TEP.

4^{ème} arrondissement

Caractéristiques et chiffres clés de l'utilisation des aires sportives par les associations (hors créneaux utilisés sur les vacances scolaires)



Des aires sportives qui s'adressent majoritairement aux associations implantées sur l'arrondissement

Les associations mobilisent, en 2017, près de 277 heures chaque semaine, soit 30% des heures hebdomadaires (et 35% du total des créneaux). Sur la même année, ce sont, au total, 38 associations qui bénéficient de créneaux (-5% par rapport à 2014).

L'accès aux aires sportives par les différentes associations se caractérise par les éléments suivants :

- Les associations renouvellent majoritairement les créneaux d'une année sur l'autre (pour 45% d'entre elles).
- 45% d'entre elles ont enregistré une hausse des volumes de créneaux mis à disposition.
- La politique d'accès aux aires sportives a permis à 5 nouvelles associations de bénéficier de créneaux, en lieu et place des 7 structures qui ne bénéficient plus d'heures en 2017.
- 63% des associations utilisatrices ont leur siège social sur l'arrondissement. Elles sont celles qui bénéficient prioritairement des créneaux existants : 222 heures en 2017 sur les 277 heures dédiées aux associations (soit 80% des heures hebdomadaires).
- A noter : 11% des heures (soit 31 heures hebdomadaires) sont utilisées par les associations ayant leur siège social dans des arrondissements limitrophes (1^{er}, 3^{ème}, 5^{ème}, 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements).

Chiffres clés des associations en 2017

38 associations en 2017 (contre 40 en 2014)

7 ne réservent plus de créneaux en 2017

5 nouvelles associations en 2017

ont les mêmes vol. hor.

15 ont vu leurs vol. hor. augmenter

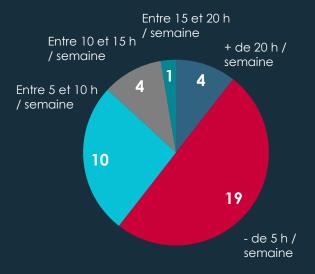
3 ont vu leurs vol. hor. diminuer

Poids des associations ayant leur siège sur l'arrondissement



des associations utilisatrices ont leur siège social sur l'arrondissement en 2017

Répartition du nombre d'associations selon leurs volumes de réservation hebdomadaire en 2017



Les 10 plus gros réservataires en 2017

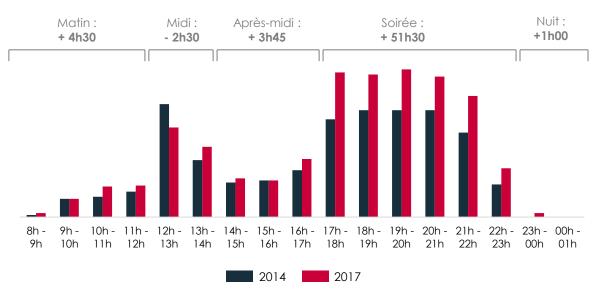
WHO'S BAD	29h00
DOJO CLUB SPORTIF DU MARAIS	23h00
VIKING CLUB PARIS	22h30
TENNIS CLUB PARIS CENTRE	22h00
POINTE D'ART	15h00
ASCAM	14h15
MINIS ET MAXIS	13h30
ASSOCIATION TRADITION ET CULTURE	12h30
ASSOCIATION VOL AU VENT	10h30
CERCLE DU MARAIS	9h15

Une hausse des heures hebdomadaires utilisées par les associations, notamment en soirée

Les heures hebdomadaires dédiées aux associations augmentent de 58 heures entre 2014 et 2017. La lecture des volumes d'heures par tranche horaire montre une relative symétrie entre 2014 et 2017 avec des pics de réservation entre 12h et 14h (notamment au sein des gymnases et des salles de danse) et sur les créneaux en soirée (17h à 22h).

Seuls les créneaux du midi voient leur volume global diminuer (-2h30 hebdomadaires entre 2014 et 2017) tandis que les heures d'ouverture des aires en soirée ont augmenté de plus de 50 heures hebdomadaires. A noter que la mise en place des créneaux autonomes a permis de créer seulement 1 heure (entre 23h et 1h00) supplémentaire par semaine, soit environ 35 heures annuelles.

Répartition des heures affectées aux associations par tranche horaire entre 2014 et 2017



Les associations sont majoritairement consommatrices d'un faible volume d'heures hebdomadaires : 19 associations sportives (50%) utilisent les aires sportives moins de 5 heures par semaine, et 11 entre 5 heures et 10 heures par semaine (26%). À l'inverse, 4 associations occupent plus de 20 heures de réservations hebdomadaires.

L'ouverture d'un nouveau gymnase a permis de créer un réel effet de levier dans les heures de mise à disposition pour les associations

Entre 2014 et 2017, les aires sportives enregistrent une variation très différente de leurs volumes de créneaux. Ainsi, ce sont les gymnases qui connaissent la plus forte hausse (+65h15), tandis que les salles polyvalentes (-12h45) sont les aires sportives les plus touchées par la baisse du volume d'heures hebdomadaires.

Sur les courts de tennis, les TEP et la piscine, peu d'évolutions sont observées.

Evolution du nombre d'heures et de créneaux hebdomadaires dédiés aux associations par type d'équipements sportifs

	2014-2015	2017-201	8	Variation		
Her	ures Créneaux	Heures \ C	Créneaux \	Heures \ Cr	réneaux \	
Athlétisme	- \ -	- \	-	-	-	
Courts de tennis / TEP	36 h 36	35h30	14	- 0h30	- 22	
Dojos et salles d'arts martiaux		-	-	-	-	
Divers (boulodrome)	-		-	-	-	
Gymnases	84 h	46 14	49h15	73 +	65h15 ·	+ 27
Piscines	34 h	28	37 h	31	+ 3 h	+ 3
Salles polyvalentes	75h45	34	63 h	27	- 12h45	- 7
Salles spécialisées	-	-	-	-	-	-
Terrains de grands jeux		- \ -		. \ -		-
		229h45 \	144 2	284h45	145 \	- 55 h + 1

L'auverture d'un nouveau gymnase a permis de créer un réel effet de levier dans les heures de mise à disposition pour les associations

L'augmentation des volumes d'heures et de créneaux dans les gymnases s'explique principalement par l'ouverture d'une nouvelle aire, un gymnase de type B à Neuve Saint-Pierre où les associations ont occupé, en 2017, près de 59 heures hebdomadaires.

Nom du Centre Sportif Type d'aire sportive		Volume horaire	Etat de l'aire sportive en 2017	
Neuve Saint Pierre	Gymnase	+ 58h45	Création	



Une concentration du volume de créneaux autour de 3 familles de pratique sportive : badminton, arts martiaux et danse

La répartition des créneaux par famille d'activités sportives traduit la faible diversité de l'offre permise par les équipements, avec, en 2017, 11 familles de pratique différentes regroupant 33 pratiques diverses proposées par les associations de l'arrondissement.

- Le badminton est la pratique sportive qui mobilise le plus d'heures de réservation en 2017 (47h15 en 2017) avec une forte augmentation entre 2014 et 2017 (+ 21h45) malgré la baisse du nombre de structures présentes (-2 clubs).
- En 2ème et 3ème position, ce sont les familles d'arts martiaux (avec 8 disciplines recensées en 2017) et de danse (6 disciplines) qui comptabilisent le plus d'heures. Avec le badminton, ces 3 familles totalisent 123 heures hebdomadaires, soit 43% des réservations associatives. La natation comptabilité également plus de 35 heures hebdomadaires de pratique.
- L'ouverture du gymnase de type B à Neuve Saint Pierre a davantage contribué au badminton (+ 21h45) et au tennis (+ 20h00).
- Le football enregistre la 2^{ème} plus forte augmentation d'heures de réservation entre 2014 et 2017 (+ 20h30).
- A contrario, l'escrime est la famille d'activités qui a enregistré la plus forte diminution de son nombre d'heures, avec une chute globale de 5h30 hebdomadaires sur la période de référence.
- Entre 2014 et 2017, aucune nouvelle famille de discipline n'apparaît mais de nouvelles formes de pratiques sont développées sur l'arrondissement (natation handisport, football à 7).
- 42% des familles de pratique existantes en 2014 sur l'arrondissement ont vu leur nombre d'associations fréquentant les aires sportives diminuer. À l'inverse, seules 3 familles comptent plus de clubs utilisateurs en 2017 qu'en 2014 (natation, football et basketball).





TOP 3 des familles de pratique ayant vu leur volume de créneaux augmenter entre 2014 et 2017 (en nombre d'heures)

Une variation très hétérogène des volumes de réservation entre les différentes familles d'activités sportives

		2014		2017				Variation	
	Nbre de pratiques	Nbre d'associations*	Volume d'heures	Nbre de créneaux	Nbre de pratiques	Nbre d'associations*	Volume d'heures	Nbre de créneaux	en heures 2014-2017
Badminton	1	6	25h30	15	1	4	47h15	23	+21h45
Arts Martiaux	9	7	27h45	15	8	7	38h15	19	+10h30
Danse	6	9	36h00	17	6	9	37h30	18	+1h30
Natation	6	9	34h00	28	6	10	37h00	31	+3h00
Football	1	1	12h00	12	2	2	32h30	- 11	+20h30
Tennis	1	2	23h00	22	1	1	22h00	7	- 1h00
Gymnastique	5	8	20h30	12	4	6	20h00	12	- 0h30
Basket Ball	1	2	10h30	6	1	4	1 <i>7</i> h00	10	+6h30
Escrime	2	2	20h30	7	2	1	15h00	5	- 5h30
Fitness	1	1	6h00	4	1	1	9h00	6	+3h00
Arts Du Cirque	1	2	2h45	2	1	1	1h15	1	- 1h30

^{*} Une association peut être comptabilisée plusieurs fois au sein des différentes familles de pratiques



Seules 2 disciplines ont enregistré une hausse de leur volume d'heures de pratique (aquagym et natation handisport).

	2014	2017	Variation
Natation sportive	20h45	20h45	/
Aquagym	3h45	6h45	+ 3h
Natation synchro	5h30	5h30	/
Natation prenat	1h30	1h30	/
Natation handi	/	1h30	+ 1h30
Sauvetage	1 h	1 h	/
Natation seniors	1h30	/	- 1h30

Des réalités bien différentes parmi les disciplines des familles de la natation, de la gymnastique et des arts martiaux



Le Kung-fu et la capoeira concentrent 62% des créneaux utilisés par les associations d'arts martiaux. Ces 2 disciplines sont également celles qui ont le plus vu leur nombre d'heures hebdomadaires augmenter.

Hormis pour ces 2 pratiques, peu d'évolutions sont observées entre 2014 et 2017, même si l'arrondissement enregistre la disparition d'une discipline (krav maga).

	2014	2017	Variation
Kung fu	8h15	15h15	+ 7h
Capoeira	4h30	8h30	+ 4h
Judo	4 h	4 h	/
Baby judo	3 h	3 h	/
Arts martiaux	1h30	2 h	+ 0h30
Chi cong	2 h	2 h	/
Tai Chi Chuan	2 h	2 h	/
Self défense	1h30	1h30	/
Krav maga	1 h	/	- 1h

R

Gymnastique

	2014	2017	Variation
Gym. Divers	11h30	13 h	+ 1h30
Gymnastique	4 h	4 h	/
Expres. Corporelle	2 h	2 h	/
Gym. Seniors	1 h	1 h	/
Relaxation	2 h	/	- 2h

La gymnastique « divers », principalement centrée sur l'entretien physique (gymnastique suédoise, ...) concentre la majorité des créneaux (65%) et est en légère augmentation entre 2014 et 2017 (+ 1h30).

Si les autres disciplines se maintiennent, la relaxation ne dispose plus de créneaux en 2017.

4^{ème} arrondissement

Le profil des pratiquants qui fréquentent les aires sportives de l'arrondissement



Eclairages méthodologiques sur les données recueillies, le cadre d'analyse et les points de vigilance quant à l'interprétation des résultats

Au-delà de l'approche quantitative établissant une comparaison des volumes d'heures et de créneaux entre 2014 et 2017, il a été mis en place une démarche complémentaire permettant de disposer d'une approche qualitative visant à réaliser une photographie des pratiquants fréquentant les créneaux associatifs des aires sportives parisiennes. Cette approche repose sur une enquête en ligne, diffusée sur les mois de mai et de juin 2018, auprès des associations utilisatrices.

Caractériser les utilisateurs des différents créneaux questionne nécessairement le champ d'analyse à retenir, compte tenu de l'hétérogénéité des pratiques et des profils. A ce titre, il est apparu essentiel de standardiser les données relatives aux pratiquants, afin que les résultats puissent :

- Etre comparés entre les arrondissements de la Ville de Paris, afin de faire émerger les spécificités de chacun.
- Permettre d'observer, si nécessaire, des évolutions dans le temps en s'appuyant sur des critères d'analyse identiques.

Cette standardisation des profils des utilisateurs s'est centrée sur 4 principaux critères : le sexe (homme / femme / mixte), les catégories d'âges (uniformisation des tranches d'âges), les orientations de pratique (compétition / loisirs) et l'ouverture à des publics spécifiques (sport santé / handisport / sport adapté / sport féminin / sport senior). Ces critères ont permis de recueillir des données uniformes à l'échelle de Paris et ainsi faire émerger des spécificités sur les différents arrondissements.

Mais à l'inverse, ce choix de typologie induit en amont quelques précautions d'usage dans l'interprétation des données :

- La standardisation des données ne rend pas compte de la diversité des publics parfois accueillis au sein d'une association sportive sur un créneau dédié (les associations ont déclaré la tranche d'âge majoritaire dans le cas d'une diversité des publics accueillis).
- Les résultats sont issus des déclarations faites par les associations et soumis à leur interprétation.
 Cela peut conduire à certains biais déclaratifs et fausser la réalité des situations.
- Le recueil des profils a été mené sur chacune des plages réservées par la Ville de Paris à une association. Cette dernière a, parfois, pour une plage dédiée, plusieurs créneaux de pratique réunissant des profils différents sur chacun d'entre eux. Cette distinction n'a pas été faite dans la présente analyse.

Préambule sur le périmètre et la représentativité des données au regard des volume de créneaux existants

84,8%Taux de retour des associations de l'arrondissement

L'enquête en ligne a été adressée à l'ensemble des associations utilisatrices présentes sur l'arrondissement, via le fichier des réservataires tenu par la Ville de Paris. De ce fichier, ont été soustraites les associations suivantes :

- Associations qui se sont désabonnées volontairement de l'enquête.
- Associations pour lesquelles le contact n'était pas à jour et sans possibilité d'actualisation.
- Associations n'utilisant que des locaux administratifs et salles de réunion (non intégrées dans le périmètre de l'étude).

Ainsi, le périmètre de l'enquête a été corrigé pour ne se concentrer que sur les associations réservataires de créneaux en 2017, disposant de coordonnées à jour et n'ayant pas signifié leur désaccord dans le cadre de l'étude. Cela concerne, pour le 4^{ème} arrondissement, un total de 33 associations ciblées.

Sur cette base, le taux de retour à l'enquête est de 84,8% en volume d'associations et de 80,0% en nombre de créneaux renseignés.

Taux de retour et représentativité globale au regard du volume d'associations répondantes

	4 ^{ème} arrondissement	%	Ville de Paris	%
Volume d'associations ciblées (périmètre corrigé)	33	/	1 294	/
Volume d'associations répondantes	28	84,8%	1 059	81,8%
Nombre de créneaux ciblés	125	/	15 239	/
Nombre de créneaux renseignés	100	80,0%	13 139	86,2%
Volume horaire ciblé	252 h	/	25 885 h	/
Volume horaire renseigné	204 h	81,0%	22 083 h	85,3 %

Ainsi, les taux de retour, tant au niveau du volume d'associations répondantes que du volume d'heures renseignées, donnent une vision représentative de l'identité sportive de l'arrondissement sur les créneaux associatifs occupés en 2017-2018.



La représentativité des associations répondantes à l'enquête au regard de leurs poids dans le volume de créneaux utilisés

Parmi les associations répondantes, il est observé une réelle représentativité des structures selon les volumes de créneaux qu'elles utilisent chaque semaine. Ainsi, les taux de retour des associations, selon leur poids en tant que réservataires, est le suivant :

28 associations répondantes sur l'arrondissement

Représentativité des répondants selon le volume	e de créneaux réservés	Volume d'associations concernées	Volume de répondants	
Associations de plus de 200 créneaux		0	0	
Associations entre 100 et 200 créneaux		0	0	
Associations entre 50 et 100 créneaux		0	0	
Associations entre 20 et 50 créneaux		0	0	
Associations entre 10 et 20 créneaux	100,0%	2	2	
Associations entre 5 et 10 créneaux	87,7%	8	7	
Associations ayant moins de 5 créneaux	82,6 %	23	19	

Ainsi, les associations comptant moins de 5 créneaux par semaine, qui représentent 70% des associations ciblées, ont également largement participé avec un taux de retour proche de 83%. De même, dans le périmètre retenu, la totalité des associations importantes en volume de créneaux (plus de 10 créneaux), ont participé à l'enquête sur les profils de leurs pratiquants.

Ainsi, les retours enregistrés permettent de disposer d'une photographie relativement juste du profil des usagers sur les différents créneaux ouverts aux associations.



Des créneaux qui s'ouvrent avant tout dans une logique de mixité entre les femmes et les hommes, jeunes ou non ...

Les créneaux de l'arrondissement se caractérisent par le poids des créneaux mixtes qui représentent 84% des plages dédiées. Cela s'explique principalement par le poids des disciplines sportives qui permettent une réelle mixité des pratiquants (arts martiaux, badminton, natation...) où les heures sont mobilisées indistinctement du sexe des pratiquants.

Si les pratiquants sont, pour leur grande majorité, adultes (51% des créneaux sont au profit d'un public ayant plus de 17 ans), le volume de créneaux associatifs dédié aux enfants (moins de 12 ans) s'avère toutefois plus important qu'au niveau de la Ville (41% sur l'arrondissement contre 18,4% à l'échelle de Paris). A l'inverse, l'arrondissement compte une proportion plus faible de créneaux réservés aux adolescents (8% contre 19%).

Poids du volume horaire par tranche d'âge

П 00	4 ^{ème} arr.	Ville de Paris
Moins de 7 ans	5,1%	3,5%
7 à 12 ans	36,1%	14,9%
13 – 16 ans	8,1%	19,1%
17 – 45 ans	40,0%	49,6%
46 – 59 ans	8,9%	9,6%
60 ans et plus	1,7%	3,2%

Répartition des créneaux associatifs par tranches d'âges et par sexe

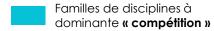
T	Créneaux mixtes		Créneaux féminins		Créneaux masculins	
	Heures hebdo.	%	Heures hebdo.	%	Heures hebdo.	%
Moins de 7 ans	10h30	6,1%	-	-	-	-
7 à 12 ans	58h15	33,8%	5h30	25,0%	10 h	100,0%
13 à 16 ans	16h30	9,6%	-	-	-	-
17 à 45 ans	71h15	41,4%	10h30	47,7%	-	-
46 à 59 ans	13h15	7,7%	5 h	22,7%	-	-
60 ans et plus	2h30	1,5%	1 h	4,5%	-	-
Total	172h15		22 h		10 h	

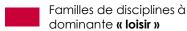
L'arrondissement se caractérise par la faiblesse des créneaux spécifiquement dédiés à la pratique masculine, pourtant historiquement plus forte. Les associations de l'arrondissement ne déclarent ainsi que 10 h de créneaux ouverts uniquement à la population masculine (5% contre 15% à l'échelle de la Ville). Avec 22 h au profit des créneaux féminins (10,8%), la proportion déclarée est aujourd'hui supérieure à celle observée sur Paris (7,4%).



4

Légende





L'arrondissement compte 9 familles de disciplines mais il se caractérise par le très faible poids de la pratique compétitive, qui ne représente que 17,4% des heures réservées (39,5% au niveau de la Ville). Ainsi, l'offre sportive est essentiellement pratiquée dans une logique de loisir, avec la présence notamment de la natation, du football, des arts martiaux et de la danse.

	Loisir	En %	Compétition	En %	Total (en h)
Arts martiaux	23h45	85,6%	4h00	14,4%	27h45
Badminton	10h30	51,2%	10h00	48,8%	20h30
Basket-ball	12h30	100,0%	-	-	12h30
Danse	21h30	74,2%	7h29	25,8%	28h59
Escrime	15h00	100,0%	-	-	15h00
Football	26h00	80,0%	6h30	20,0%	32h30
Gymnastique	11h00	100,0%	-	-	11h00
Natation	29h30	86,8%	4h30	13,2%	34h00
Tennis	19h00	86,4%	3h00	13,6%	22h00

75,0%

des clubs ne proposent que des créneaux loisirs à leurs adhérents (contre 58,5% à l'échelle de Paris)



2h05

Durée moyenne d'un créneau loisir

Des créneaux qui répondent, comme à l'échelle de Paris, majoritairement à une logique de pratique « loisirs »

Les évolutions constatées au niveau national avec la « perte de vitesse » des pratiques compétitives au profit des pratiques de loisirs sont également constatées sur le 4ème arrondissement où les pratiquants loisirs, qui fréquentent des créneaux réguliers sans logique de compétition (ou qui participent à des compétitions avec une intensité faible) sont largement majoritaires : les créneaux qui leur sont consacrés représentent en effet 82,6% du total des heures hebdomadaires renseignées par les associations répondantes (contre 60% à l'échelle de Paris).

De plus, le double de créneaux (32,7% contre 16,4% sur Paris) concerne des disciplines qui ne sont affiliées à aucune fédération (signe d'une pratique avant tout de loisir). Ainsi, 2 éléments clés caractérisent le loisir sur l'arrondissement :

Une pratique pour les plus jeunes...

41,9%
des heures « loisirs » touchent les moins de 12 ans (contre 22% à l'échelle de Paris)

...Mais moins de créneaux pour les adolescents

5,0%
des heures « loisirs » pour les adolescents contre 11,7% sur Paris

Si le public adulte (17-45 ans) est largement majoritaire sur l'arrondissement (40,7% des créneaux), bien que légèrement inférieur à Paris (45,8% des créneaux), le 4ème arrondissement comptabilise une plus forte proportion de créneaux à destination des plus jeunes. De même, dans des proportions proches de celles de la Ville, près de 4% des créneaux touchent un public senior.

L'offre de loisir se concentre principalement autour de 5 familles de disciplines (natation, tennis, arts martiaux, football et danse) qui regroupent approximativement 71% des heures dédiées au loisir.





des créneaux « compétition » sont dédiés aux matches contre 13% à l'échelle de Paris

25,0%

des associations disposent de créneaux réservés à la compétition (avec des créneaux loisir ou non) contre 41,5% à l'échelle de Paris



1h52

Des créneaux dédiés à la compétition qui ne s'organisent pas en fonction du sexe des pratiquants

Si l'offre de pratique en club s'est historiquement constituée autour de la compétition, les créneaux dédiés à la compétition sportive sont relativement peu présents sur l'arrondissement que ce soit pour les entrainements ou les matches (17,4% des heures hebdomadaires, avec 35 h).

Poids des créneaux dédiés à la compétition

(associations répondantes uniquement)

	4 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris	
	Créneaux	Heures hebdo.	Créneaux	Heures hebdo.
Volume	19	35 h	4 741	8 680 h
%	19,0%	17,4%	36,3%	39,5%

Sur les 35 h de créneaux de pratique compétitive, toutes sont à destination d'un public mixte, en raison de disciplines principalement individuelles sur lesquelles les sexes ne sont pas forcément distingués au cours des différentes séances d'entrainement (badminton, natation, tennis) ou de disciplines où la mixité peut être recherchée (danse).

Répartition du volume horaire (en %) des pratiquants « Compétiteurs » de l'arrondissement par tranches d'âges et par sexe

	4 ^{ème} arrondissement			,	Ville de Paris		
	Femmes	Hommes	Mixte	Femmes	Hommes	Mixte	
Moins de 7 ans	-	-		0,4%	0,2%	0,6%	
7 à 12 ans	-	-	38,0%	14,5%	13,1%	12,2%	
13 à 16 ans	-	-	22,5%	28,6%	26,3%	32,9%	
17 à 45 ans	-	-	39,4%	54,8%	55,7%	50,7%	
46 à 59 ans	-	-	-	1,8%	3,2%	3,3%	
60 ans et plus	-	-	-	-	0,9%	0,3%	

Lecture : 38% des heures réservées à la compétition pour un public mixte concernent la tranche d'âge des 7-12 ans

Une pratique compétitive qui relève principalement du niveau départemental et/ou régional

Au total, 9 disciplines sont proposées en compétition que ce soit au niveau infra ou supra régional. La pratique d'un niveau pré-national ou national reste relativement développée sur l'arrondissement : elle représente 32% des créneaux de compétition (21% à l'échelle de Paris) et concerne 3 disciplines, dont 1 discipline olympique.

La pratique compétitive départementale ou régionale est largement majoritaire (70,5% des heures), et les 7 disciplines représentées y occupent en moyenne 4h10 par semaine. Toutefois, le badminton et le football occupent 66% des heures de compétition de niveau départemental ou régional.

Vol. total des h % du total des h. compét. Départemental / Régional 25 h 70,5%

	% des heures par discipline	Volume d'h
Badminton	40,0%	10h00
Football à 11	26,0%	6h30
Judo	16,0%	4h00
Tennis	12,0%	3h00
Sauvetage	4,0%	1h00
Aquagym	2,0%	0h30

	Pré-national / National
Vol. total des h	10h29
% du total des h. compét.	29,5%

	% des heures par discipline	Volume d'h
Hip-hop	38,2%	4h00
Danse	33,2%	3h29
Natation	28,6%	3h00

29%

des heures dédiées à la pratique compétitive de niveau prénational ou national concernent des disciplines olympiques

Disciplines inscrites en 2018 au programme des Jeux Olympiques d'été (base JO 2020)

0,7%Des heures sont spécifiquement dédiées au « handisport » ou au « sport adapté » (contre 1,4% à l'échelle de Paris)



Des créneaux qui s'ouvrent ou qui ont la capacité à s'ouvrir à des publics spécifiques

Au-delà de s'adapter aux motivations des habitants (loisirs, compétitions...), l'attribution des créneaux constitue un levier d'accessibilité pour tous les publics et pour le public en situation de handicap plus particulièrement. Sur la base de leurs déclarations, les associations affichent leur volonté de s'ouvrir au plus grand nombre et de veiller à la mixité des publics. Ce sont ainsi plus de 21% des associations qui déclarent disposer de créneaux horaires dans lesquels du public en situation de handicap pratique.

Volume et poids des associations déclarant accueillir des personnes en situation de handicap

	4 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris	
	Volume	%	Volume	%
Nombre d'associations déclarant ouvrir des créneaux horaires dans lesquels du public en situation de handicap pratique	6	21,4%	246	23,2%

Ainsi, parmi les associations répondantes, 15% des heures hebdomadaires sont déclarées comme accueillant (ou pouvant accueillir) des publics en situation de handicap, que les créneaux soient ou non spécifiques au public visé. Cela représente en 2017, un volume de 31 heures de pratique hebdomadaires. Au-delà de cette mixité affichée, seul 1 créneau d'1h30 est dédié sur l'arrondissement aux personnes en situation de handicap.

Poids des heures hebdomadaires spécifiquement dédiées aux personnes en situation de handicap

	4 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris	
	Volume d'heures	%	Volume d'heures	%
Handisport	-	-	158 h	0,7 %
Sport adapté	1h30	0,7%	147 h	0,7 %
Total	1h30	0,7%	305 h	1,4 %



Comme évoqué précédemment, la demande relative à la pratique sportive tend, depuis plusieurs décennies, vers une diversification des leviers de motivation des pratiquants, sous l'impulsion de la féminisation des pratiques et l'allongement de la durée de vie.

Cette évolution de la demande implique une capacité pour les clubs à ajuster leur offre aux besoins émergents des usagers mais également de veiller à l'accessibilité des équipements sportifs et à leur adaptation (qualité des infrastructures, créneaux sur le temps de midi, accès en horaires atypiques...) leur permettant ainsi de répondre à l'hétérogénéité des attentes.

Des créneaux qui ne visent pas particulièrement des publics spécifiques, si ce n'est sur le sport santé

Les associations de l'arrondissement proposent essentiellement des créneaux loisirs, dans une logique mixte, tant en terme de sexe que d'âge. Cela se traduit également par la mise en place de créneaux spécifiques notamment autour du sport santé qui semble fortement développé sur l'arrondissement (23% des heures contre moins de 8% à l'échelle de Paris).

Le sport féminin est un peu plus développé qu'à l'échelle de Paris (6,9% contre 5%, avec 8 créneaux identifiés). Cela peut s'expliquer par:

- La typologie des disciplines proposées sur l'arrondissement qui s'adapte déjà à ce public (basketball, danse, natation...).
- Les créneaux loisirs proposés s'inscrivent d'ores et déjà dans cette logique d'entretien, de bien être et de santé, principal levier de motivation de ce public.

Poids des volumes horaires déclarés comme étant dédiés à des créneaux autour du...

	4 ^{ème} arrond	Ville de Paris	
	Volume d'h	%	%
Sport santé	47h45	23,4%	7,6%
Sport féminin	14 h	6,9%	5,4%
Sport seniors	2 h	1,0%	2,8%

Nombre d'associations déclarant proposer des créneaux autour du...

	4 ^{ème} arrondiss	Ville de Paris	
	Volume d'associations	%	%
Sport santé	10	35,7%	19,5%
Sport féminin	4	14,3%	13,9%
Sport seniors	2	7,1%	9,3%

Les familles de disciplines qui adaptent leurs créneaux autour de ces publics ou logiques de pratiques sont les suivantes :

Sport santé	Sport féminin	Sport seniors
Natation	Natation	Gymnastique
Basketball	Danse	
Tennis	Basketball	
Arts martiaux	Tennis	

4^{ème} arrondissement

Focus sur les créneaux utilisés par la Ville de Paris

La mobilisation des aires sportives par la Ville de Paris... par les autres directions

25 % des heures sont dédiées à

l'animation sportive

La Ville de Paris utilise près de 178 heures hebdomadaires de créneaux en 2017 (+11% par rapport à 2014) que ce soit pour l'installation et la gestion des aires sportives ou l'animation de dispositifs sportifs.

Sur la même année, la très grande majorité des créneaux (71%) sont utilisés par les autres directions de la Ville, tandis que seuls quelques créneaux sont dédiés à la gestion des compétitions.

L'animation portée par la Ville (dispositifs DJS) représente 25% du volume d'heures hebdomadaires utilisées par les services en 2017, en augmentation de plus de 17 heures par semaine par rapport à 2014.

Evolution des différents créneaux de la Ville de Paris entre 2014 et 2017 (en volume d'heures hebdomadaires)

	2014	2017*	Variation
Créneaux compétition	-	6h30	+6h30
Dispositifs DJS	28 h	45 h	+ 17 h
Equipements jeunesse	-	-	-
Autres directions	131h30	126 h	- 5h30



ANNEXE 1

Glossaire

Centre sportif

Un « centre sportif » est un lieu caractérisé par une adresse (ex.: Piscine Saint-Merri - 16 rue du Renard 75004 Paris), où est(sont) implantée(s) une (ou plusieurs) aire(s) sportive(s).

Aire sportive

Une « aire » sportive est une surface permettant à elle seule, la pratique d'une ou plusieurs activités sportives. L'aire sportive est l'espace élémentaire de pratique. (ex.: dans le cas de la piscine Saint-Merri, un grand bassin et un petit bassin représentent 2 aires sportives).

Créneau de réservation

Un créneau est une plage de réservation d'une aire de pratique sportive pouvant aller en 2017 de 30 minutes à 10 heures par jour.

Salle spécialisée

Une salle spécialisée est une aire sportive qui est réservée à la pratique d'une seule activité sportive ou adaptée en alternance de plusieurs activités grâce à des rangements ou des aménagements adéquats (ex.: une salle d'escrime, une salle de tennis de table, une salle de gymnastique artistique...).

Salle polyvalente

Une salle polyvalente est une aire sportive qui permet l'accueil de plusieurs activités sportives sans aménagement particulier de l'aire sportive. (ex.: une salle de danse, une salle de fitness/cours collectif...).

ANNEXE 2

Liste des familles et pratiques sportives sur l'arrondissement

Familles de discipline	Pratiques recensées (en 2014 et 2017)
ARTS DU CIRQUE	Arts du Cirque
ARTS MARTIAUX	Arts martiaux Baby judo Capoeira Chi cong Judo Krav maga Kung fu Self défense Tai chi chuan
BADMINTON	Badminton
BASKETBALL	Basketball
DANSE	Danse Danse (autre) Danse classique Danse folklorique Danse orientale Hip-Hop
ESCRIME	Escrime Épée
FITNESS	Fitness
FOOTBALL	Football à 11 Football à 7

GYMNASTIQUE Expression Corporelle
Gymnastique (divers)
Gymnastique
Gymnastique Seniors
Relaxation

NATATION

Natation sportive
Natation handi
Natation prenat
Natation synchronisée
Natation seniors
Sauvetage
Aquagym

TENNIS Tennis

